



LE DOGME
DE LA
CONFESSION

IV.



QU
GÉNÉRA



CONFÉRENCES

DU

RÉV. PÈRE DAMEN, S. J.

Traduites de l'anglais par le

R. P. GLADU, O. M. I.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE A. COTÉ ET Cie

1891

Imprimatur.

E. A. CARD. TASCHEREAU,

Archpus Quebecen.

23 jan. 1891.

LE DOGME

DE LA

CONFESSION

Afin que vous sachiez que le fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, Jésus dit alors au paralyt que : levez-vous, em portez votre lit et allez dans votre maison.

(Saint-MATHIEU, ch. IX, v. 6.)

La confession est probablement l'article de nos croyances la plus faussement représentée de tous, celui pour lequel nous sommes le plus souvent calomniés et dénigrés. Combien de fois avez-vous entendu affirmer, par les ministres de l'Evangile, quelquefois dans les *Sabbath Schools*, quelquefois dans les livres, où nous sommes indignement calomniés et diffamés, que les catholiques croient que pour obtenir le pardon de leurs péchés, tout ce qu'ils ont à faire c'est d'aller les dire à un prêtre, et qu'ensuite ils peuvent recommencer à pécher comme de plus bel ; d'autres ont été jusqu'à dire que nous, catholiques, avons à payer pour obtenir le pardon de nos péchés ; et un certain ministre ou

prédicant anglais s'est aventuré à donner la liste des différents prix pour lesquels les péchés sont pardonnés dans l'Eglise catholique. Il dit qu'un catholique qui s'est rendu coupable du meurtre de son père ou de sa mère, et qui veut obtenir le pardon de son péché, doit payer un louis sterling, c'est-à-dire cinq piastres; s'il s'est rendu coupable d'adultère, la moitié de cette somme; quand il est coupable de fornication, c'est le même prix, soit deux piastres et demie; et quand il a levé le coude jusqu'au point de se soûler comme une grive, vingt-cinq centins suffisent.

Maintenant, mes chers catholiques, vous qui allez à confesse depuis votre enfance, vous savez que vous n'avez jamais payé un sou pour obtenir le pardon de vos péchés. Dites-moi ce qu'il faut penser de ces hommes qui prêchent l'Evangile, et ce qu'il faut penser d'une religion qui cherche à renverser une autre religion par la calomnie et la diffamation. Est-ce là ce que Dieu nous enseigne? Est-ce là la doctrine chrétienne? Je m'en rapporte à votre bon sens, au bon sens et au jugement de ceux qui ne sont pas catholiques et qui ont entendu répéter ces calomnies. Est-ce là l'esprit de Dieu, l'esprit de charité, de chercher à renverser une société de chrétiens en les calomniant et les diffamant ainsi, et en représentant faussement leurs doctrines. Pourquoi

n'attaquent-ils pas les doctrines réelles de l'Eglise ? Pourquoi les trouvons-nous toujours dans le même sentier de la calomnie, attaquant des doctrines dont ils ne connaissent rien ; leur ignorance le montre clairement. Croire que les péchés peuvent être pardonnés pour de l'argent ! les catholiques abhorrent cette idée. Ce serait un des plus grands sacrilèges qui puissent se commettre au jugement de l'Eglise. Si un prêtre allait accepter de l'argent pour pardonner les péchés, suivant les lois de l'Eglise catholique ce prêtre ne pourrait plus exercer les fonctions sacerdotales ; mais il n'y a pas d'exemple de ce fait, car un prêtre serait dégradé pour la vie.

I

Quel est donc la doctrine catholique au sujet de la confession ?

L'Eglise catholique enseigne qu'aucun péché ne peut être pardonné sans un vrai et sincère repentir de la part du pécheur, pour tous les péchés par lesquels il a offensé Dieu, et sans la ferme résolution d'éviter tous ces péchés à l'avenir.

Demandez à n'importe quel catholique : Est-ce que le prêtre peut vous pardonner vos péchés sans le regret et le repentir de vos fautes ?

Le plus ignorant même des catholiques vous répondra : Non, monsieur, aucun péché ne peut

être pardonné sans un vrai et sincère repentir de la part du pécheur.

—Croyez-vous cela, mon cher ami protestant ?

—Sans doute, je le crois, répond-il.

—Eh bien, c'est là la doctrine catholique. L'Eglise catholique enseigne de plus que les péchés ne peuvent être pardonnés, même si nous avons un sincère regret de les avoir commis, à moins que nous soyons en même temps pleinement déterminés à commencer une nouvelle vie et bien résolus de faire notre possible pour éviter ces péchés à l'avenir.

—Mon cher ami protestant, avez-vous quelque objection contre cette doctrine ?

—Non, monsieur, c'est là précisément mon opinion.

—Très bien, alors vous voyez qu'en cela vous êtes catholique sans le savoir. C'est la doctrine catholique, vous le voyez, si vous connaissiez la religion catholique, en grand nombre vous renoncerez à vos erreurs et vous embrasserez la vérité. Mais le malheur est qu'il y a beaucoup de vos prédicants qui vous tiennent dans l'erreur, et ils ne veulent pas vous laisser connaître la doctrine de l'Eglise catholique, car ils savent que si vous connaissiez les doctrines de l'Eglise catholique, vous deviendriez catholiques, à moins que par quelques considérations humaines vous ne fussiez empêchés d'embrasser la vérité.

Ainsi la doctrine catholique est celle-ci : lorsqu'un homme a un regret sincère et véritable de ses péchés, avec la ferme résolution de faire tout en son pouvoir pour éviter ces péchés à l'avenir, et quand avec ces dispositions, il confesse ses péchés à un prêtre de Dieu, alors le prêtre a le pouvoir de lui pardonner ses péchés au nom de Dieu et par l'autorité de Dieu.

—Ainsi, dit mon ami protestant, vous croyez que les prêtres ont le pouvoir de pardonner les péchés ! Eh bien, je ne croirai jamais cela. Je ne croirai jamais qu'un homme puisse pardonner les péchés. Est-ce que le prêtre n'est pas un homme ?

—Sans doute, c'est un homme.

—Eh bien, je ne croirai jamais que le prêtre peut pardonner les péchés.

Maintenant, mes chers amis protestants, êtes-vous raisonnables dans l'objection que vous faites ? Voyons un peu si Dieu ne peut pas donner à l'homme le pouvoir de pardonner les péchés en son nom et par son autorité, s'il le veut. Qu'avez-vous à dire à cela ? Est-ce que Dieu peut donner à l'homme un tel pouvoir ?

—Sans doute, dit mon ami protestant, Dieu peut tout faire ; Dieu est tout puissant. Si Dieu veut donner un tel pouvoir à l'homme, il peut le faire ; car qui peut l'empêcher de donner un tel pouvoir à l'homme ?

—Eh bien, je vais vous prouver maintenant que Dieu a donné ce pouvoir à l'homme.

—Non, monsieur, vous ne pouvez jamais prouver cela, me répond mon ami protestant.

—Oui, je vais vous prouver que Dieu a donné à l'homme un tel pouvoir, et je vais vous le prouver par la Bible. C'est le livre que vous aimez, n'est-ce pas, mes chers amis protestants. C'est le livre de Dieu pour lequel, nous catholiques, avons un très grand respect, et c'est par ce saint livre de Dieu que je vais vous prouver que Dieu a donné un tel pouvoir à l'homme.

II

Nous lisons au chapitre IX de Saint-Mathieu, que dans une circonstance on apporta à Notre-Seigneur un paralytique. Notre bon Sauveur, en voyant le paralytique, fut ému de compassion et il dit : *Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis.* Et les scribes et les pharisiens entendirent le Sauveur qui disait : “ vos péchés vous sont pardonnés,” et ils murmuraient entr'eux, et ils disaient précisément comme nos amis protestants : “ qui peut pardonner les péchés si ce n'est Dieu ! ”

Mais le Christ lisant les secrètes pensées de leur esprit, dit : “ Pourquoi murmurez-vous ainsi ? Car lequel est le plus aisé de dire “ *vos péchés vous sont pardonnés,* ou *prenez votre lit et*

marchez !” Or, dit-il, *afin que vous sachiez que le fils de l’homme*”—il ne dit pas le fils de Dieu, mais le fils de l’homme—vous savez que le Christ est Dieu et Homme tout ensemble—il est Dieu de toute éternité, égal au Père et au Saint-Esprit, et il se fit homme il y a dix-huit cent quatre-vingt-onze ans, quand il naquit dans une étable à Bethléem—afin que vous sachiez que le fils de l’homme “ *a le pouvoir sur la terre de remettre les péchés,*” et alors il dit au paralytique : “ *prenez votre lit et allez à votre maison,*” et le paralytique fut guéri aussitôt et il prit son lit et s’en alla à sa maison.

Ici, notre divin Sauveur fit un miracle pour prouver que, même comme homme, il avait le pouvoir de remettre les péchés.

Maintenant, en l’évangile de Saint-Jean, chapitre XX, Notre Seigneur dit : “ *tout pouvoir m’a été donné au ciel et sur la terre, c’est pourquoi comme mon Père m’a envoyé je vous envoie de même.*” Comme mon Père m’a revêtu de tout pouvoir moi aussi je vous revêts de tout pouvoir,” et alors soufflant sur eux (les apôtres), il dit : “ *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonneriez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.*”

Maintenant, mes chers amis bibliques, vous qui dites que la Bible est votre guide et votre maître, je vous demande au nom de Dieu de vous dépouiller de tous vos préjugés, de toutes

vos idées préconçues et d'étudier la Bible avec sincérité et bonne foi en présence de Dieu, d'étudier les paroles de Jésus-Christ.

Qu'est-ce que le Christ voulait dire quand il dit à ses apôtres, en soufflant sur eux, "*Recevez le Saint-Esprit.*" Qu'est-ce que le Saint-Esprit ? Le Saint-Esprit est la troisième personne de l'adorable Trinité. "*Recevez le Saint-Esprit,*" c'est-à-dire, "*Recevez le pouvoir de Dieu,*" car le Saint-Esprit, dans les Saintes Ecritures, se met souvent pour le pouvoir de Dieu, comme dans le premier chapitre des *Actes des apôtres* où Notre Seigneur dit : "*Encore quelques jours et vous recevrez le pouvoir de Dieu.*"

Quel était ce pouvoir de Dieu ?

C'était la réception du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte. "*Recevez donc le pouvoir de Dieu, et ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés.*" N'est-ce pas claire et explicite ? Que voulait dire Notre Seigneur lorsqu'il disait : "*Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez.*" Est-ce qu'il voulait dire ce qu'il disait ? Très certainement. Il n'y a pas de détour, il n'y a pas de duplicité en Jésus-Christ. Il ne disait pas une chose voulant dire une autre chose. Quand il a dit à ses apôtres : "*Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez,*" il leur a donné le pouvoir de pardonner les péchés.

III

Il y a quelques années, j'étais pasteur de l'église St. François-Xavier, à Saint-Louis, je fus un jour appelé auprès d'une dame malade. Quand j'arrivai à la maison, je trouvai avec la dame un docteur protestant. Je priai le docteur de me laisser seul quelques instants avec la malade, ce qu'il fit. Pendant ce temps-là j'entendis la confession de la dame et lui administrai les sacrements de l'Eglise, dernières consolations du chrétien mourant. Ayant terminé, je dis au docteur qu'il pouvait entrer; mais le docteur était yankee et vous savez que les yankees sont curieux, ils aiment à savoir le court et le long de tout. Aussi le docteur me dit :

— Qu'est-ce que vous venez de faire là ?

— Bien, docteur, lui dis-je, votre question est impertinente, mais comme je sais ce à quoi vous tendez, je vais vous répondre : Je viens d'entendre la confession de cette dame.

— Ainsi, me dit le docteur, vous prétendez pardonner les péchés, n'est-ce pas ?

— Oui, docteur, je le prétends.

— Bien, monsieur, continua-t-il, c'est un pouvoir très extraordinaire.

— Oui, monsieur, c'est comme vous le dites ; mais est-ce que vous ne croyez pas à ce pouvoir, docteur ?

— Non, oh non, monsieur, je ne crois pas à ces absurdités ?

— Bien, docteur, croyez-vous que les apôtres avaient le pouvoir de pardonner les péchés ?

— Non, monsieur, je ne le crois pas.

— Bien, docteur, qu'est-ce que notre divin Sauveur voulait dire, lorsque soufflant sur ses apôtres, il leur dit : “ *Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés.* ” Qu'est-ce que Jésus-Christ voulait dire alors ?

— J'avouerai, dit-il, que la question est un peu dure !

— Oui, docteur, voulez-vous avoir la bonté d'y répondre.

— Je ne suis pas préparé, dit-il, à répondre maintenant. Mais je vous reverrai.

— S'il vous plaît, docteur, venez me voir.

Le docteur était un homme sincère et honnête ; quand il fut arrivé chez lui, il se rappela de la promesse qu'il m'avait faite de me revoir. Afin de se familiariser avec le sujet dont il devait parler avec moi, il se procura des livres catholiques pour étudier la question de la confession. Il lut ces livres avec soin et il finit par se convaincre que la confession est d'origine divine. Prenant goût à ces études, il se procura d'autres livres catholiques et finalement il comprit que l'Eglise catholique est la seule véritable Eglise de Dieu.

Trois semaines après on venait frapper à ma porte.

Entrez !

C'était le docteur.

— Père, dit-il, voulez-vous avoir la bonté d'entendre ma confession ?

— Eh ! docteur, entendre votre confession, mais vous ne croyez pas à cela.

— Oui, Père, j'y crois, et je crois de plus à toutes les autres doctrines de l'Eglise catholique. Je suis pleinement convaincu qu'elle est la seule véritable Eglise de Dieu, et je voudrais faire ma confession.

— Très bien, docteur, mettez-vous à genoux.

Il se mit à genoux, j'entendis sa confession et le reçus dans l'Eglise catholique.

Peut être que quelques-uns de mes amis protestants vont dire ce soir :

— N'était-il pas fou cet homme-là ?

— Non, mes amis, c'était un homme sage, un homme d'esprit, et un homme d'éducation ; et vous seriez aussi sages que lui, si vous vouliez vous donner la peine d'examiner la doctrine catholique comme l'a fait le docteur. Dites-moi franchement :

— Avez-vous jamais lu un livre catholique ?

— Non, je ne veux pas lire des livres catholiques.

— Mais vous avez lu beaucoup de livres contre la religion catholique.

—Oui, monsieur, et c'est pour cela que je n'ai plus besoin d'en lire.

—Vous voyez que vous êtes des gens de parti. Comment votre jugement peut-il être impartial lorsque vous n'examinez qu'un seul côté de la question ?

Voici un juge qui siège en cour criminelle, un policeman lui amène un pauvre diable en disant : cet homme est coupable de tel crime. Et le juge répond :—eh bien, qu'on le pende.

—Juge, réplique le pauvre homme, je suis innocent. Je vais vous donner des preuves de mon innocence. Je vais produire des témoins pour établir mon innocence.

—Le policeman insiste et repète que l'homme est coupable.

—Dans tous les cas, dit le Juge, qu'on le pende.

Que diriez-vous d'un tel Juge.

—Juge cruel et sanguinaire, diriez-vous, tu es coupable d'avoir versé le sang innocent. Pourquoi n'as-tu pas écouté cet homme, examiné ses preuves, entendu ses témoins ? Tu l'as condamné sans examen, tu es coupable du sang d'un innocent versé injustement.

Mes chers protestants, permettez-moi de vous le dire, vous n'en serez pas offensés, il ne faut pas s'offenser de la vérité, c'est ainsi que vous agissez envers les catholiques.

— N'importe qu'on les pendre, dites - vous ! Avez-vous jamais examiné les doctrines de notre sainte religion ? Avez-vous jamais lu un livre catholique ? Jamais. Et vous nous condamnez sans nous connaître, vous nous condamnez sans savoir ce que nous sommes. Est-ce là le fait d'un homme sensé.

Est-ce que c'est juste, je vous le demande ? Il m'est pénible de vous dire que vous avez agi d'une manière aussi injuste envers les catholiques, mais enfin vous savez que c'est la vérité, et vous ne devez pas vous en offenser.

Vous nous avez condamnés, vous nous avez tournés en ridicule, vous nous avez voués à la haine des gens sans savoir ce que nous sommes, ce qu'est la religion catholique.

C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même a été traité et c'est ainsi que sont traités les disciples du Sauveur.

Oh ! mes chers amis protestants, soyez donc plus justes, plus équitables, plus honnêtes, plus charitables envers vos concitoyens catholiques. Ne les condamnez sans savoir s'ils méritent d'être condamnés. Ne regardez pas qu'un seul côté de la question, examinez loyalement les deux côtés de la question. Est-ce que je vous demande quelque chose de déraisonnable ? N'est-ce pas juste et raisonnable ? Je vous recommanderai donc de vous procurer des livres catholiques. Vous

avez lu beaucoup de livres contre nous ; examinez maintenant l'autre côté de la question. Procurez-vous des livres où les doctrines de l'Eglise sont exposées et défendues complètement. Je vous recommande en particulier les trois livres suivants :

Protestantism and Catholicism—Points of Controversy—The Manual of Instruction.

IV

J'en reviens aux preuves de la confession tirées de la Bible.

Notre Seigneur dit au XVIII^e chapitre de Saint-Mathieu : “ *Je vous donnerai,—dit-il à ses apôtres,—les clefs du royaume du ciel et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.*”

Vous le voyez, Notre Seigneur donne ici à ses apôtres un pouvoir tout à fait extraordinaire. A quoi servent les clefs ? A quoi voulez-vous qu'elles servent, si ce n'est à ouvrir la porte. C'est donc pour ouvrir la porte du ciel aux pécheurs repentants que les clefs sont ici données.

Notre Seigneur donne ici à ses apôtres le même pouvoir qu'il leur donnait dans l'Evangile selon Saint-Jean, chap. XX.

Maintenant est-ce que les apôtres ont compris ces paroles de Jésus-Christ de la même manière

que nous, catholiques, les comprenons au dix-neuvième siècle, et comme on les a comprises pendant dix-neuf siècles ? Croyaient-ils réellement qu'ils avaient le pouvoir de pardonner les péchés ? Oui, et ils se glorifiaient de ce pouvoir. Saint-Paul dit dans son Epître aux Corinthiens : “ *Que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu (a), car nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ (b).* ” Maintenant qu'est-ce qu'un ambassadeur ? Un ambassadeur est celui qui est envoyé par une puissance à une autre puissance pour agir au nom de ceux qui l'ont envoyé. Ainsi le gouvernement anglais envoie un ambassadeur à Washington, cet ambassadeur agit au nom du gouvernement anglais, et tout ce qu'il fait à Washington est considéré comme étant fait par le gouvernement anglais lui-même ; ses actes sont les actes du gouvernement anglais. Et Saint-Paul dit : “ *Nous sommes les ambassadeurs de Jésus-Christ.* ” Quand est-ce que Jésus-Christ les a constitués ses ambassadeurs ? C'est quand il a dit : “ *Je vous donnerai les clefs du royaume du ciel, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel.* ” C'est alors que Jésus-Christ a constitué ses ambassadeurs les apôtres, et leurs

(a) 1er Epître aux Corinthiens, iv.

(b) 2e Epître aux Corinthiens, vi, 26.

légitimes successeurs dans le saint ministère, c'est-à-dire les prêtres et les évêques de l'Eglise.

Saint-Paul dit encore dans sa seconde Epître aux Corinthiens (Chap. V, v. 18) : “ *Nous avons le ministère de la réconciliation.*” Que veut-il dire par cela ? Il veut dire réconcilier les pécheurs avec Dieu. Mais comment cela peut-il se faire ? Seulement en leur remettant leurs péchés au nom de Dieu. Le pécheur est réconcilié à Dieu seulement quand ses péchés lui sont pardonnés. “ *Ainsi,—dit Saint-Paul,—il a mis en nous la parole de la réconciliation ;* ” c'est-à-dire qu'il nous a donné le pouvoir de réconcilier le pécheur avec Dieu en lui pardonnant ses péchés. Et c'est pour cela que l'apôtre Saint-Jean dit dans le 1er chapitre de sa 1ère Epître : “ *Dieu est fidèle et juste, pour nous remettre nos péchés, et pour nous purifier de toute iniquité si nous les confessons.*” Ainsi l'apôtre Saint-Jean fait de la confession une condition nécessaire pour obtenir le pardon des péchés. Dieu est fidèle et juste pour nous purifier de nos iniquités, “ pour nous pardonner nos péchés, si nous les confessons.” Par là nous voyons que dès les premiers jours du christianisme, les chrétiens allaient à confesse. Dans les *Actes des Apôtres*, chap. XIX, verset 18, nous lisons : “ *Et plusieurs de ceux qui avaient cru, venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait de mal.*” C'est-à-dire que ceux qui avaient été reçus

dans l'Eglise se rendaient en grand nombre pour aller confesser et déclarer leurs péchés aux évêques et aux prêtres de Dieu. Ils faisaient alors ce que les catholiques font aujourd'hui : ils allaient en foule se confesser, comme font les catholiques aux jours des grandes fêtes, à Noël, à Pâques. C'est la Bible qui le dit.

Est-ce que les premiers chrétiens ne connaissaient pas la doctrine catholique ? Est-ce qu'ils n'étaient pas bien instruits ? Ils avaient appris la doctrine de l'Eglise de la bouche même des apôtres, par conséquent la religion catholique est aujourd'hui ce qu'elle était aux premiers jours, au temps des apôtres.

Et l'apôtre Saint-Jacques dit au prêtre de l'Eglise : “ *Confessez donc vos péchés l'un à l'autre, et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés.* ” Ici l'apôtre Saint-Jacques nous indique que la confession des péchés est une condition de salut pour les prêtres aussi bien que pour les fidèles. Dans l'Eglise catholique, il n'y a pas que les laïques qui sont tenus d'aller à confesse et de déclarer leurs péchés, mais les prêtres aussi sont obligés de le faire, ainsi que les évêques et les cardinaux, et même le pape est tenu d'aller à confesse s'il avait le malheur de tomber en péché ; car le pape est un homme comme nous et tout homme peut tomber dans le péché.

La confession est une loi divine et tous doivent s'y soumettre. Le prêtre cependant n'at-

tend pas d'être tombé dans le péché pour aller à confesse, car en général les prêtres de Dieu font des efforts pour mener une vie pure, sainte et sans tache ; mais même s'ils ne commettent pas de péchés, ils vont à confesse une fois la semaine ou deux fois le mois, et quand ils n'ont rien à confesser, ils confessent les péchés de leur jeunesse, de leurs jeunes années, afin de s'humilier devant Dieu et de mériter de plus en plus le pardon de Jésus-Christ.

Je pourrais, mes chers frères, vous citer bien d'autres textes de la Bible pour vous prouver que la confession a été instituée par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que Notre-Seigneur a donné à ses apôtres et à leurs successeurs dans le saint ministère, les évêques et les prêtres de l'Eglise, le pouvoir de pardonner les péchés ; mais les paroles de Jésus-Christ que j'ai citées sont si claires, si explicites, si expressives qu'il est impossible pour un homme qui croit à la Bible d'entretenir aucun doute au sujet de la confession des péchés. “ *Les péchés seront pardonner, — dit le fils du Dieu vivant, — à ceux à qui vous les remettrez.* ” Ces paroles ne peuvent signifier autre chose, sinon que Jésus-Christ a donné à ses apôtres le pouvoir de pardonner les péchés.

— Bien, dit mon ami protestant, je suppose que les apôtres ont reçu le pouvoir de pardonner les péchés, c'est clair d'après la Bible ; mais comment avez-vous ce pouvoir vous-même ?

— Quand Notre-Seigneur a établi son Eglise sur la terre, dites-moi s'il voulait que son Eglise ne durât que pendant la vie des apôtres ? Est-ce qu'elle devait mourir avec les apôtres ?

— Oh ! non, dit mon ami protestant, non, bien certainement, elle devait durer pour toujours, autrement qu'en serait-il de nous ?

— L'Eglise devait donc durer toujours. Maintenant, était-ce l'intention de Jésus-Christ que son Eglise durât jusqu'à la fin des siècles, sans changements, telle qu'il l'a établie.

— Bien, je le suppose ; je présume que telle devait être son intention.

— Ainsi, s'il a établi son Eglise avec le pouvoir de remettre les péchés, elle doit avoir encore ce pouvoir. Si vous admettez les prémisses, il faut aussi admettre la conclusion.

V

Jésus-Christ a établi son Eglise et lui a donné le pouvoir de remettre les péchés, et il a voulu que son Eglise demeurât telle qu'il l'avait établie ; il a voulu par conséquent qu'elle demeurât avec ce pouvoir jusqu'à la fin des temps. Il a voulu que le pouvoir donné à ses apôtres fut communiqué à leurs successeurs jusqu'à la fin des temps. C'est ainsi que les apôtres ont communiqué ce pouvoir à Saint-Paul. Vous savez tous, sans doute, que Saint-Paul n'était pas un des

douze premiers apôtres. C'est un fait évident d'après la Bible. Saint Paul fut longtemps persécuteur de l'Eglise établie par Jésus-Christ. C'était un juif, et un juif très zélé ; mais il fut converti par un miracle de Dieu ; après avoir été converti, et qu'il eut été baptisé par Ananie et reçu dans l'Eglise, il fut consacré évêque de l'Eglise, comme vous pouvez le voir au chapitre XIII des *Actes des Apôtres*. “ *Alors Saint-Paul fut consacré évêque par les autres Apôtres (a).* ” Saint-Paul n'avait donc pas reçu de Jésus-Christ lui-même le pouvoir de remettre les péchés. Il le reçut des autres apôtres quand il fut ordonné évêque de l'Eglise, et Saint-Paul consacra ensuite Timothée, Tite et les autres. Ainsi Saint-Paul consacra les évêques de l'Eglise et leur donna le pouvoir de pardonner les péchés au nom de Dieu et par l'autorité de Dieu comme il l'avait reçu lui-même. Maintenant je ne citerai pas d'autres textes de la sainte Ecriture, parce que cela prendrait trop de temps. Je vais maintenant vous donner des citations tirées des premiers écrivains de l'Eglise, de ceux qui vivaient même au temps des apôtres, et qui ont reçu des apôtres les doctrines qu'ils enseignent. Je vais emprunter quelques citations à leurs ouvrages pour vous faire voir que, au temps où ils vivaient il y a dix-huit cents ans, on prêchait la doctrine

(a) Saint-Léon, Ep. 81.

de la confession comme on le fait maintenant. Le premier à qui j'emprunte une citation est Saint-Clément. Saint-Clément était disciple de Saint-Pierre, l'apôtre, il fut baptisé par Saint-Pierre et instruit par lui de toutes les doctrines de l'Eglise catholique. Il fut ordonné par Saint-Pierre évêque de l'Eglise de Dieu, et dans la suite il devint un des successeurs de Saint-Pierre, comme pape.

Saint-Pierre a été le premier pape et Saint-Clément le quatrième.

Saint-Paul, parlant de Saint-Clément, dit dans une de ses Epitres que " le nom de Clément est écrit dans le livre de vie," ainsi la Bible atteste que Clément est un saint de Dieu. Maintenant Clément dit dans sa première et sa seconde Epitre aux Corinthiens : " Le bienheureux Pierre a enseigné que les fidèles sont obligés de confesser leurs péchés aux prêtres du Seigneur. C'est pourquoi si quelqu'un parmi vous a conçu dans son cœur des pensées d'infidélité, d'envie, de jalousie ou de toute autre pensée mauvaise, qu'il ne rougisse pas de le confesser au prêtre du Seigneur, afin que par ses conseils salutaires et par la parole de Dieu, le prêtre puisse le guérir."

Tel est le langage du disciple de l'apôtre Saint-Pierre, écrit il y a dix-huit cents ans, alors que le catholicisme était à son berceau.

Dans le même siècle vivait Denis l'Aréopagite qui fut converti par Saint-Paul, et nous lisons dans la Bible les détails de sa conversion. Nous lisons, en effet, dans la Bible que Saint-Paul étant allé à Athènes pour prêcher l'Évangile, il convertit un grand nombre de personnes, entr'autres un juge très éminent, un philosophe distingué, Denis l'Aréopagite (a), et après que Saint-Paul l'eût instruit, il le baptisa. Après qu'il l'eût plus complètement instruit, il le nomma évêque d'Athènes. Ensuite, Denis fut transféré d'Athènes à Paris, en France, par Clément, et il devint le premier évêque catholique de Paris. Denis avait dans son diocèse un certain prêtre appelé Démophale et un autre prêtre qui eût le malheur de tomber dans le péché. Ce prêtre alla trouver son confrère Démophale, et il lui confessa son péché pour en avoir l'absolution ; mais Démophale considérant la sainteté de vie qu'exige la dignité sacerdotale et l'exercice du saint ministère, réprimanda sévèrement ce prêtre à cause de son péché et lui refusa l'absolution. Dans son accablement et son désespoir, le prêtre écrivit à Denis pour se plaindre de la dureté de Démophale qui avait refusé de l'absoudre de son péché. C'est alors que Denis écrivit sa huitième Épître à Démophale, dans

(a) Acte xvii.

lequel on lit : “ Nous avons reçu les clefs du royaume du ciel pour pardonner au pécheur repentant, mais vous avez abusé de ce pouvoir, parce que vous avez poussé au désespoir un prêtre repentant en lui refusant l’absolution de ses péchés.”

Vous voyez par ceci, qu’en ce temps, c’est-à-dire il y a dix-huit cents ans, non seulement les fidèles, mais les prêtres eux-mêmes confessaient leurs péchés, pour en obtenir l’absolution.

Au second siècle vivait Irénée, qui était disciple de Polycarpe, et celui-ci était disciple de l’apôtre Saint-Jean. Irénée parle de certaines femmes qui se rendaient à l’église et confessaient publiquement leurs péchés et qui menaient une vie très sainte, et d’autres femmes qui renonçaient à la foi. Et pourquoi renonçaient-elles à la foi ? Parce qu’elles n’avaient pas le courage de confesser leurs péchés, et elles savaient que la foi véritable ne les sauverait pas à moins qu’elles ne confessassent leurs péchés ; et comme elles n’avaient pas le courage de le faire, elles abandonnaient la foi. Ainsi, il y a dix-sept cents ans, les chrétiens étaient convaincus qu’il fallait confesser ses péchés ou renoncer à la foi.

Dans le même siècle vivait Tertullien, qui a écrit tout un livre sur la confession, et ce livre est intitulé : *De Pœnitentia*. Dans ce livre il entre dans tous les détails du sujet : comment

il faut faire sa confession ; quelle préparation elle requiert ; et quelles dispositions il faut avoir pour obtenir le pardon de ses péchés. Personne ne peut lire ce livre, — écrit il y a dix-sept cents ans, — sans être convaincu que tout le monde chrétien croyait alors à la confession. Ecoutez Tertullien, parlant de la confession, (*Exomologis*), il dit ; “ La plupart, plus attentifs au bien-être présent qu’à leur salut, négligent cette confession de leurs péchés, et la remettent de jour en jour, comme un homme qui a contracté quelque maladie secrète, qu’il a honte d’exposer aux regards du médecin, et qui préfère périr plutôt que de la faire connaître.” Tertullien s’élève fortement contre cette fausse honte, et il dit : “ Si vous reculez devant la confession, considérez sérieusement le feu de l’enfer que la confession peut éteindre ; considérez la grandeur des châtimens à venir, afin que vous n’hésitez pas à adopter le remède. Quand vous savez qu’après le baptême, — commandé par le Seigneur, — il vous reste encore la confession pour vous protéger contre le feu de l’enfer, pourquoi négligez-vous cette seconde planche de salut ? Quand retardez-vous d’appliquer ce remède qui doit vous guérir ? Est-ce que le pécheur peut négliger la confession sachant qu’elle a été établie par le Seigneur pour le salut de son âme ?

VI

Saint-Cyprien, après avoir parlé de la nécessité de faire pénitence et de confesser ses péchés au prêtre de l'Eglise, dit :

“ Je vous supplie donc, mes très chers frères, que chacun de vous confesse ses péchés, pendant cette vie, alors que la confession peut être acceptable, et que la satisfaction et la rémission ou le pardon reçu par l'intermédiaire du prêtre peut être agréable au Seigneur (a).

Ainsi, mes chers amis, telle était la croyance chrétienne jusqu'au temps où le protestantisme parut dans le monde, — c'est-à-dire jusqu'en 1520, — Jusque-là, tout le monde chrétien, sans aucune exception, croyait à la doctrine de la confession. Je pourrais faire des citations nombreuses sur ce sujet si je voulais citer tous les écrivains qui ont écrit sur la confession au premier, au deuxième, au troisième et au quatrième siècle, mais je vous retiendrais trop longtemps, et je m'exposerais à être traité comme un certain prédicant de la Louisiane, qui était un homme très zélé, mais qui faisait de longs sermons. Il lui arrivait souvent que ses gens quittaient le temple pendant qu'il était à prêcher. Il lui arriva un jour qu'il prêchait un long sermon et que les gens,

(a) La Foi des Catholiques, vol. III, p. 51.

comme d'habitude sortaient du temple un à un, jusqu'à ce qu'enfin ils fussent tous sortis, de sorte que le prédicant restait seul avec le sacristain. Le ministre continua de prêcher, et le sacristain fatigué à la fin, prit les clefs du temple et alla les porter sur la tribune du prédicant en lui disant : "Frère, quand vous aurez fini, ayez la bonté de fermer les portes." Comme je n'aimerais pas à être traité de cette façon, je ne commettrai pas la même faute. Je vais par conséquent laisser de côté les citations des écrivains des premiers siècles du christianisme, pour parler des Pères de l'Eglise.

C'est une étude bien utile que celle des premiers Pères de l'Eglise. Par Pères de l'Eglise, nous ne voulons pas dire les premiers prêtres, mais nous voulons parler de ceux d'entre eux qui vivaient dans les premiers siècles du christianisme, qui se distinguaient par leur science et la sainteté de leur vie.

Le clergé épiscopalien d'Angleterre s'est mis dernièrement à lire ces Pères de l'Eglise, qui écrivait en grec et en latin, il y a seize cents, dix-sept cents et même dix-huit cents ans. Ces membres du clergé anglais, — je parle du clergé protestant, — après avoir lu ces livres, ont découvert que l'Eglise catholique, il y a dix-huit cents ans, était précisément la même que l'Eglise catholique d'aujourd'hui, et que par conséquent

l'Eglise catholique doit être la véritable Eglise de Dieu.

“ Nous avons changé, nous nous sommes éloignés des doctrines primitives, — disent-ils, — nous avons abandonné les doctrines de Jésus-Christ et de ses apôtres, et par conséquent, si nous voulons sauver nos âmes, si nous voulons appartenir à l'Eglise de Dieu, il nous faut retourner à l'Eglise catholique.”

Et depuis trente-cinq ans, deux mille cinq cents ministres protestants d'Angleterre, d'Allemagne et des Etats-Unis sont revenus à la religion catholique. Pendant les trente-cinq dernières années, près de cent ministres protestants, chaque année, se sont convertis à l'Eglise catholique, et bon nombre d'entre eux sont aujourd'hui prêtres catholiques, en Angleterre, en Allemagne et en Amérique.

Le dernier archevêque de Baltimore était un protestant converti ; le R. P. Preston, de New-York, vicaire-général de Newark, a été protestant, et le fait est que je ne pourrais énumérer, ce serait trop long, tous les prêtres ici, en Amérique et en Angleterre, qui ont été ministres protestants.

Qu'est-ce qui a déterminé tous ces hommes à revenir à l'Eglise catholique ? Presque tous avaient de grands sacrifices à faire ; ils avaient à sacrifier de gros salaires, à renoncer à des amis

influent, etc. Ils sont revenus à l'Eglise catholique parce qu'ils étaient convaincus qu'elle est la seule véritable Eglise de Dieu.

Vous avez entendu parler de la conversion de l'évêque Yves, de la Caroline. Lorsqu'il était évêque protestant, il avait un salaire d'environ douze mille piastres par année, et bien d'autres avantages en outre. En se faisant catholique, il perdit tout, et pour vivre et soutenir sa famille, il s'engagea comme maître d'école à Manhattanville, et il recevait un salaire de cinquante piastres par mois. Sa femme se fit catholique aussi. On le plaça ensuite à la tête du patronage de New-York.

Ainsi, il perdit tout par sa conversion. Il dut se séparer de ses anciens amis, renoncer à toutes ses relations sociales, souffrir la perte d'un salaire immense et se priver des aises d'une vie confortable. Voyez quel sacrifice de sa part. Dites-moi, mes amis, qu'est-ce qui l'a engagé à faire ces sacrifices ? Rien que la conviction profonde que la religion catholique est la seule religion vraie et divine.

C'était la même chose pour tous ces ministres qui sont arrivés à la conviction qu'ils étaient sur le mauvais chemin, et qu'il leur fallait changer de route et revenir à la véritable pour sauver leurs âmes. Mais il y a bien des ministres qui savent et qui sont convaincus que la religion

catholique est la seule véritable religion divine, mais qui n'ont pas le courage ni la fermeté requise pour devenir catholiques. J'ai entendu dire à l'évêque Yves lui-même que dans un voyage qu'il fit à Saint-Louis pour y donner une conférence, il rencontra trois ministres, qui avaient été autrefois sous sa juridiction, lui demander son avis.

— Nous sommes parfaitement convaincus, dirent les ministres à l'évêque, d'être sur un sable mouvant, c'est-à-dire dans une religion fautive. Nous savons où est la pierre solide et fondamentale. Que nous conseillez-vous de faire ?

— Certainement, dit l'évêque, que je vous conseille de sortir du sable mouvant et de vous attacher au roc de la véritable Eglise de Dieu.

— Mais, qu'allons-nous devenir. Nous sommes mariés, nous avons des familles, et comment allons-nous soutenir nos familles, si nous devenons catholiques ?

— Mes amis, reprit l'évêque, je n'ai rien à dire à cela. Vous avez une âme à sauver, et à tout prix il faut sauver son âme !

Ces hommes ne se firent jamais catholiques ; ils continuèrent de prêcher dans l'église protestante, quoiqu'ils eussent reconnu que l'Eglise catholique est la seule Eglise de Dieu.

VII

Dans une certaine circonstance, un ministre presbytérien vint me voir et il se présenta à moi comme ministre. Je commençai aussitôt à raisonner avec lui pour lui prouver que l'Eglise catholique est la seule véritable Eglise de Dieu ; mais il m'interrompit en me disant :

— Ne raisonnez pas avec moi, ne parlez pas à ma raison, car je suis aussi bien convaincu que vous que la religion catholique est la seule véritable ; ainsi ne raisonnez pas avec moi, mais donnez-moi le courage de devenir catholique.

Je lui donnai tous les encouragements que je pus, mais sans aucun effet. Il m'écrivit fréquemment, et dans toutes ses lettres il me disait : je suis parfaitement convaincu que la religion catholique est la seule et véritable religion, la seule dans laquelle on puisse sauver son âme. Et tout le temps il continuait de prêcher le presbytérianisme et finalement il mourut presbytérien. Le pain et le beurre, mes amis, ce sont deux raisons puissantes pour un homme qui a faim, et ils le retiennent en arrière. Voilà des faits ; je pourrais vous en citer bien d'autres, et vous donner les noms et vous indiquer les résidences de ceux qui ont reconnu devant moi qu'il n'y a

pas d'autre religion divine que la religion catholique.

Maintenant quelle confiance pouvez-vous placer en ces hommes qui calomnient et noircissent les catholiques et leur religion ? Aucune.

Croyez-moi, mes chers amis, je vous le dis en toute charité, car je vous aime sincèrement : ne vous laissez pas conduire par de tels hommes, mais suivez vos convictions. Vous croyez en la Bible, eh bien, je vous en prie, suivez la Bible, sans préjugés ; et priez Dieu de vous éclairer et vous viendrez à nous, à la foi catholique.

On a dit encore que la confession est une invention des hommes. Ce sont nos amis protestants qui le disent. S'il en est ainsi, on devrait pouvoir nous dire quel est l'homme qui l'a inventée, où elle a été inventée, quand elle a été inventée, dans quel pays elle a été inventée.

Je défie tous les prédicants du monde. Je les défie tous de me dire le nom de l'homme qui a inventé la confession, de me donner le nom de la place où elle a été inventée, et de me citer la date de son invention. Je les défie tous.

Depuis trois cents ans que le protestantisme existe, les ministres de tous les sectes se sont livrés à des recherches sans fin pour découvrir quand, où, et par qui la confession a été inventée. Après toutes leurs recherches, ils n'ont pu le trouver. Pourquoi ? C'est parce que la confes-

sion n'a pas d'autre auteur que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, le fils du Dieu vivant. Il n'y a pas d'autre date de cette institution que l'année 33, lorsque Notre-Seigneur soufflant sur ses apôtres leur dit : *“ Recevez le Saint-Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. ”* Ce fut là et alors, dans la Terre Sainte, sanctifiée par le sang de Jésus-Christ, ce fut là et alors que le Fils de Dieu a institué la confession, et maintenant il y a beaucoup de ministres qui ont reconnu que la confession est d'institution divine et ils essaient de l'introduire parmi eux. Vous savez que les ministres épiscopaliens de la Haute Eglise prêchent maintenant la confession en Angleterre et en Amérique ; et il n'y a pas moins de trente églises protestantes à New-York seul, où les ministres prêchent la confession. Après 350 ans, ils en sont arrivés à la conclusion qu'ils ont eu tort, et ils sont convaincus maintenant que la confession est d'institution divine, et ils invitent leurs gens à aller à confesse ; mais ils n'ont pas beaucoup de pratiques encore. Quelle en est la raison, je ne saurais trop vous le dire ; il y en a qui pensent que c'est parce qu'ils sont mariés. On ne veut pas aller à confesse à un homme marié de crainte qu'il ne dise les secrets à sa femme.

Un jour, que j'étais à donner les exercices de la mission, dans l'église des Saints-Innocents, à

New-York, une dame vint me trouver et me dit qu'elle voulait aller à confesse.

—Etes-vous catholique, Madame, lui dis-je ?

—Non, monsieur, je suis épiscopaliennne.

—Alors pourquoi n'allez-vous pas trouver votre ministre ?

—C'est parce qu'il est marié, monsieur.

Ceci nous montre, et la prédication de ces hommes nous montre qu'ils sont eux-mêmes convaincus que la confession est d'origine divine.

Ils ont dit encore que la confession démoralise les peuples, qu'elle est une institution de corruption et d'immoralité. En général, ces prédicants ambulants, qui s'en vont prêcher contre l'Eglise, sont des gens très immoraux, et ils savent en imposer au peuple. Ils savent qu'ils plairont en disant que la confession est une institution d'immoralité. Mais il y a un moyen de connaître la vérité à ce sujet, et de savoir si la confession encourage l'immoralité. Vous trouverez des pères et des mères catholiques qui ont été à confesse toute leur vie, et ils sont très désireux de voir leurs enfants fréquenter régulièrement et exactement le tribunal de la pénitence. Leur esprit est tranquille s'ils voient que leurs enfants s'acquittent régulièrement de ce devoir. Maintenant croyez-vous qu'un père et qu'une mère sachant par expérience que la confession conduit à l'immoralité, serait désireux

de voir leur fils ou leur filles aller à confesse régulièrement tous les mois ? Pourquoi les pères et mères catholiques sont-ils si désireux de voir leurs enfants aller à confesse régulièrement ? C'est parce qu'ils savent par expérience que le confessionnal est le moyen le plus puissant pour conserver la pureté et la moralité, et surtout chez la jeunesse. Quand un père et une mère catholiques voient leurs fils et leurs filles aller régulièrement à confesse, ils sont délivrés de toute inquiétude ; ils savent que tout va bien, et ils disent : “ Voici le meilleur jeune homme de New-York,” voici “ la meilleure jeune fille de New-York.” Car les catholiques savent par expérience ce qu'est la confession, le moyen le plus puissant pour conserver et sauvegarder la pureté, entretenir la charité dans les cœurs, en un mot former à la vie chrétienne et développer le caractère chrétien.

